



Rapport sur le financement ecclésial en faveur de la protection du climat 2024 - 2026; prise de connaissance

Proposition:

Le Synode prend connaissance du rapport sur le financement ecclésial en faveur de la protection du climat 2024 - 2026.

Explication

Rapport sur le financement ecclésial en faveur de la protection du climat 2024 - 2026

Au cours de la période précédente, de 2020 à 2023, les paroisses pouvaient déjà bénéficier d'un soutien financier en faveur de projets climatiques. Une grande partie de ces soutiens était sollicitée pour des mesures architecturales (assainissements énergétiques et remplacement du chauffage). Le Synode d'été 2023 a décidé un changement de paradigme étant donné que de plus en plus de possibilités de financement étatiques ont vu le jour et que des mesures indirectes coûtent moins cher. Des mesures indirectes telles que la sensibilisation, des formations et la planification permettent d'obtenir un impact plus large avec moins de moyens. C'est pourquoi, le Synode a approuvé un crédit d'engagement de 300 000 francs à la charge du Fonds de développement et de soutien pour soutenir dorénavant uniquement des mesures indirectes en faveur de la protection du climat, faisant ainsi de cette dernière une partie intégrante de la vie ecclésiale et du développement de l'Église.

Un poste de chargée de la protection du climat à 60% a été créé à cette fin au 1^{er} janvier 2024 et Regula Armingeon a été engagée. Auparavant, elle était responsable de l'environnement et de l'énergie pour le label Cité de l'énergie à Steffisburg. Jusqu'à la fin 2024, le poste de chargée de la protection climatique était rattaché au secteur Paroisses et formation puis, après la réorganisation, a été transféré au sein du pôle Monde dans l'équipe Justice, paix et sauvegarde de la Création. Il est ainsi possible de faire le lien entre la dimension locale de la protection du climat et la dimension nationale et internationale de la politique de développement sur les questions climatiques.

Regula Armingeon a réduit son temps de travail à 50% au 1^{er} janvier 2025 pour des raisons familiales.

Mettre en place une nouvelle fonction spécialisée nécessite du temps et de la persévérance. Notamment du fait que le sujet du climat est perçu, à tort, comme ne relevant pas de la mission de l'Église. La situation politique actuelle en ce qui concerne la volonté d'agir en matière de protection du climat et de l'environnement n'est pas très réjouissante.

L'accent que met l'Église sur cette thématique est d'autant plus important: cela commence dans les paroisses et va jusqu'à l'Église évangélique réformée de Suisse avec son Comité stratégique « Sauvegarde de la Création » en passant par l'engagement de l'Église nationale qui se manifeste au travers de ses prises de position et des mesures qui en découlent à l'égard du climat. Et le tout dans le contexte plus vaste de la Décennie œcuménique d'action pour la justice climatique proclamée par le Conseil œcuménique des Églises en 2025.

A. Collaborer avec et soutenir les paroisses

Une motivation importante pour les Églises réformées Berne-Jura-Soleure de créer un poste de chargée de la protection du climat était d'inciter les paroisses à s'occuper activement des questions liées à la protection du climat en leur proposant des conseils et un soutien financier. Les projets qui ont reçu une approbation de soutien au titre de la protection indirecte sont décrits en quelques mots ci-après:

1. Paroisse de Belp-Belpberg-Toffen

Revalorisation écologique du centre ecclésial de Toffen. Plantation d'arbres et haies ainsi que création de petites structures. Avec cet espace vert perméable, la paroisse apporte une contribution précieuse à la résilience climatique en créant d'une part un îlot de fraîcheur et en permettant d'autre part d'absorber les précipitations.

2. Paroisse de Köniz Cercle de Niederscherli

Papotage au bistrot avec une aînée pour le climat. L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme constatant que la Suisse entreprenait trop peu pour le climat a été un succès pour le mouvement en faveur du climat. L'action des Aînées pour le climat a fait des vagues et a aussi été critiquée. Qu'est-ce qui motive les Aînées pour le climat et comment faire en sorte que la sauvegarde de la Création devienne le fondement et la condition préalable d'un avenir favorable à la vie?

3. Paroisse d'Ostermundigen

Première obtention de la certification en management environnemental Coq vert.

4. Paroisse d'Eriswil

Analyse en vue d'un éventuel changement de chauffage de l'église (mesure de planification).

5. Paroisse de Gsteig-Interlaken

Projet de sensibilisation avec projection d'un film sur le thème de la justice climatique; le film a montré les interactions entre alimentation, utilisation des surfaces et émissions.

6. Paroisse de Herzogenbuchsee

Avant-projet concernant l'assainissement énergétique de la maison de paroisse, y compris CECB Plus (Certificat énergétique cantonal des bâtiments), et renouvellement de la certification en management environnemental Coq vert.

7. Paroisse de Köniz

L'adoption de la stratégie de biodiversité permet d'entretenir les espaces verts en respectant la nature. Les sacristaines et sacristains ont reçu une formation appropriée à cette fin.

8. Paroisse de la Paix Berne (Frieden)

L'atelier de réparation de vêtements contribue à l'utilisation prolongée de ces derniers. Des bénévoles dirigent ce projet.

9. Paroisse de Wohlen

Projet de sensibilisation pour personnes issues de la migration afin de renforcer l'attachement à la nature ainsi que les connaissances sur l'énergie, et d'encourager un style de vie respectueux des ressources.

10. Paroisse de Walperswil-Bühl

Un CECB Plus a été réalisé pour la rénovation de la cure/grenier. Soutien financier à cette mesure de planification.

11. Paroisse réformée de Wynau

Soutien financier à l'entretien régulier de la tour de vie durant le « cycle Coq vert » et soutien au renouvellement de la certification Coq vert.

12. Paroisse de Frutigen

Différents assainissements énergétiques sont prévus. Première étape: établissement d'un CECB Plus.

13. Paroisse de Bolligen

Analyse en vue d'un éventuel changement de chauffage de l'église (mesure de planification).

14. Paroisse de Bümpliz

La Bourse aux habits des femmes a lieu chaque année à Bern West. Elle réunit des femmes de milieux sociaux et d'âges différents et poursuit des buts sociaux, écologiques et économiques.

15. Paroisse de Lauterbrunnen

Une série de sensibilisation en trois parties: « Peuplez toute la terre et dominez-la » (Genèse 1, 28) traite de l'utilisation parcimonieuse de nos ressources.

Au total, 48038 francs issus du Fonds de développement et de soutien ont été affectés à la protection indirecte du climat dans le cadre des financements susmentionnés. Cela signifie qu'il faut intensifier les efforts en matière de communication afin d'atteindre la distribution dans la mesure prévue à l'origine de 50000 francs par an en faveur des mesures indirectes de protection climatique.

B. Événements

Différents événements ont été organisés afin de transmettre les connaissances de base (sensibilisation) et mettre en réseau les parties engagées. Voici un aperçu:

1. Biodiversität konkret (Fraubrunnen), 3 juillet 2024

La manifestation a établi un lien théologique avec la biodiversité à l'aide de deux exemples pratiques en provenance des paroisses. Cet événement a eu un succès réjouissant, les contributions théologiques de Kurt Zaugg-Ott ont été également appréciées tout comme la proximité avec la réalité du terrain. Vingt personnes s'étaient inscrites. Un participant, membre du conseil de la paroisse de Bargaen, a pris contact avec la chargée de la protection du climat à l'issue de l'événement. Une inspection des surfaces vertes a été effectuée lors de la première consultation. Grâce aux connaissances agricoles au sein du conseil de la paroisse de Bargaen, cette dernière a pu procéder elle-même à la revalorisation écologique. La prairie naturelle existante a été passée au motoculteur au printemps 2025 pour y semer une prairie fleurie. [Biodiversité dans la paroisse de Bargaen](#)

2. Révision de la loi sur l'énergie du canton de Berne (en ligne), 19 juin 2025 (annulé)

Nous avons reçu seulement trois inscriptions pour cet événement et avons contacté directement ces personnes. À la suite de ces contacts, la paroisse d'Eriswil a déposé une demande de soutien.

3. Réaliser des installations photovoltaïques malgré des ressources limitées (en ligne), 10 octobre 2024

Événement en ligne avec la Société Suisse pour l'Énergie Solaire (SSES). Question: quelles synergies découlent pour les paroisses d'une collaboration avec des coopératives solaires? Seules trois personnes étaient inscrites. L'événement a été maintenu, car les Églises réformées Berne-Jura-Soleure et œco ont estimé judicieux de découvrir elles-mêmes les possibilités. La coach climatique de la région Oberland-Est, Alina von Allmen, était également inscrite. Ce contact a donné l'idée de créer une réunion informelle œcuménique sur le climat (Klima-Stammtisch) afin de faire connaître les offres et de favoriser la rencontre.

4. Rencontre annuelle OETN, Berne, 30 avril 2024

Dans le cadre de la rencontre annuelle, présentation de la chargée de la protection du climat et des possibilités de soutien.

5. Formation de base pour sacristaines et sacristains, Berne, 24 août 2024

Possibilités d'action pour sacristaines et sacristains. Comment concilier mission de sauvegarde de la Création et travail quotidien? Des idées et des suggestions pour un entretien des espaces verts respectueux de la nature ainsi que des informations sur le crédit climat et les offres de conseil et de soutien de la chargée de la protection du climat ont été transmises.

6. Réunion en préambule à la conférence de l'arrondissement, Spiez, 7 novembre 2024

Le courant de l'installation solaire sur la maison de paroisse est totalement injecté dans le réseau de BKW. Quelles possibilités offre l'acte modificateur unique en matière de regroupement virtuel dans le cadre de la consommation propre (RCPv) et de communautés électriques locales (CEL)? Environ 25 personnes intéressées étaient présentes à cet événement qui a été suivi par la conférence de l'arrondissement.

7. Échanges d'expérience (ERFA) «es werde grün», Zollikofen, 13 mars 2025

Offre d'échange et de réseautage pour paroisses réformées et catholiques certifiées Coq vert. Cet événement était organisé en collaboration avec l'association œco, d'où sa conception œcuménique. La paroisse de Zollikofen a conçu une brève introduction sur le thème des acquisitions. Les participantes et participants avaient fait part en amont des thèmes souhaités. Huit personnes étaient inscrites aux échanges d'expérience, ce qui a permis un contact personnel direct et un échange d'expérience intense.

8. Réunion œcuménique informelle sur le climat («Klima Stamm»), Interlaken, 26 mars 2025

Offre à bas seuil sous la forme d'une réunion œcuménique informelle («ökumenischer Klima-Stammtisch») pour les paroisses réformées et catholiques dans le but de faire découvrir les offres et le fonds climat, de prendre le pouls des besoins et d'échanger. Sept personnes se sont inscrites à cette réunion. Grâce à cet événement, la paroisse de Lauterbrunnen a appris l'existence du crédit en faveur du climat et a déposé une demande de soutien.

9. Les chauffages électriques sont-ils encore actuels? Malleray, 27 octobre 2025 et Spiez, 27 février 2026

Le canton de Berne impose une obligation de rénover les installations de chauffage électrique. La date butoir est fixée au 1^{er} janvier 2032 et il reste du temps pour remplacer le chauffage par une solution renouvelable ou pour demander une dérogation. L'événement aide les paroisses à s'orienter. Vingt-neuf personnes s'étaient inscrites au délai d'inscription. L'assistance à Malleray s'est finalement élevée à 40 personnes grâce à des inscriptions de dernière minute et à des personnes venues spontanément.

10. Brennpunkt Welt - Atelier sur la justice climatique, Berne, 21 novembre 2025

Atelier organisé en commun avec l'Alliance climatique. Cet atelier a présenté des moyens d'action pour les paroisses réformées et catholiques. Dix personnes y ont pris part.

C. Réseau

La mise en réseau entre partenaires internes et externes est essentielle pour progresser en matière de protection du climat. Il est indispensable d'utiliser les groupes et contacts existant ainsi que d'identifier des synergies. L'idée d'apporter une contribution spécialisée dans le cours de base des sacristaines et des sacristains est par exemple née grâce à des échanges avec Griselda Naumann, chargée des conseils et de la formation des paroisses. Cette contribution fait entretemps définitivement partie intégrante de la formation.

1. œco

œco est un partenaire clé pour le travail dans le domaine de la protection de l'environnement et du climat. Il existe une étroite collaboration qui est fixée dans une convention de prestations, particulièrement en ce qui concerne les événements et la communication en matière climatique.

2. L'Oberland-Est, région neutre du point de vue du climat

Alina von Allmen est dans la région de l'Oberland Est l'équivalent de la chargée de la protection du climat pour les Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Elle aide différents acteurs (entreprises, communes, particuliers, etc.) de la région à élaborer et mettre en œuvre des mesures afin que celle-ci devienne neutre du point de vue du climat à long terme.

3. L'exemple de Toffen

Pour la Nuit des églises au centre ecclésial de Toffen (le KiZe) a germé, en concertation avec la chargée de l'environnement chez Coq vert, l'idée d'un circuit de la biodiversité à travers le KiZe. Une présentation du Coq vert et de l'engagement de la paroisse a ouvert le circuit. La chargée de la protection du climat a transmis des connaissances de base sur le sujet de la biodiversité et sur la manière de la relier à la mission de l'Église.

4. Office de l'environnement et de l'énergie

L'obligation de rénover les installations de chauffage électrique qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2032 concerne tout utilisateur ou utilisatrice de chauffage électrique sans exception. Cette décision a causé des inquiétudes dans les paroisses, raison pour laquelle un guide sur le thème des chauffages électriques a été élaboré en collaboration avec l'Office de l'environnement et de l'énergie, le Service des monuments historiques et œco. Ce guide a été présenté aux sessions d'information de Spiez et de Malleray afin que les paroisses puissent planifier la suite du processus.

5. Société Suisse pour l'Énergie Solaire (SSES)

Un événement en ligne commun a été organisé (voir événements). L'exemple de la paroisse de Trin peut servir de modèle à nos paroisses. L'art. 18a de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et les art. 32a et 32b de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT) régissent quelles installations solaires peuvent être installées sans autorisation de construire. Pour le reste, les intérêts liés à l'utilisation de l'énergie solaire priment en principe sur les considérations esthétiques, c'est-à-dire que les règles d'aménagement ne doivent ni empêcher ni restreindre cette utilisation. Il est bon de le savoir pour ne pas accepter purement et simplement un refus lors d'une demande d'autorisation de construire.

6. Alliance climatique

En tant que membres de l'Alliance climatique, les Églises réformées Berne-Jura-Soleure participent à son Assemblée générale. Elles y contribuent et s'impliquent dans sa conception. Une coopération approfondie n'est possible qu'au cas par cas, conformément à la position du Conseil synodal en matière de politique climatique.

D. Communication et activité de conseil

Des contacts personnels et un bon réseau sont cruciaux afin que le crédit en faveur du climat et les possibilités de bénéficier des conseils de la chargée de la protection du climat soient mis à profit. La plupart des demandes de soutien reçues et des consultations menées résultent de contacts personnels avec la chargée de la protection du climat ou avec des personnes relais.

Les contenus du site web des Églises réformées Berne-Jura-Soleure ont été remaniés à l'occasion du lancement du nouveau site. Les paroisses trouvent dans l'espace login de plus amples informations sur le crédit climat et les différentes offres de soutien comme des exposés, des apports spécialisés ou des ateliers (sur l'énergie, la mobilité, la consommation, la biodiversité, les services écosystémiques, le renforcement de l'attachement à la nature, etc.).

Le choix des canaux appropriés et l'élaboration des contenus correspondants s'effectuent en collaboration avec le service de la communication. Le ton est stimulant et motivant. Au centre, il y a des gens dans les paroisses qui, avec leurs histoires, montrent qu'œuvrer ensemble en faveur du climat fait partie de la vie ecclésiale.

E. Bilan intermédiaire

En août 2025, la chargée de la protection du climat a établi un premier rapport à la demande du Conseil synodal. Ce rapport a eu pour conséquence :

- de pouvoir mettre à disposition également dans nos centres de documentation catéchétiques de la documentation sur la protection du climat;
- de mieux faire découvrir la protection du climat ecclésiale dans les synodes d'arrondissement;
- de rendre accessible à un public plus large la compilation des projets de protection climatique (dans le rapport intermédiaire) afin que les paroisses puissent connaître les nouvelles idées et suggestions;
- de soutenir financièrement les CECB et de faire plus de publicité pour le Coq vert;
- de renforcer le réseau, par exemple avec les Journées bernoises de la durabilité;
- de soutenir des initiatives antigaspillage alimentaire;
- d'introduire la question du climat dans la Journée de la jeunesse;

- de relier la question du climat avec la diaconie (par ex. dans le cadre de sessions de formation ou de projets climatiques avec une composante diaconale);
- de favoriser la collaboration avec les Magasins du Monde;
- de pérenniser la désignation « chargée de la protection du climat » (pas de changement en « chargée de la justice climatique »).

F. Perspectives

Les suggestions du Conseil synodal soulignent à quel point un bon réseau est important et qu'il faut envisager la question de manière globale. Quelques retours ont déjà pu être intégrés.

Différents documents traitant du climat et de l'environnement se trouvent déjà dans les centres de documentation catéchétiques des Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Les offres en matière de pédagogie religieuse sur cette question ne sont toutefois pas encore suffisantes. Une participation aux Journées bernoises de la durabilité a déjà eu lieu dans le cadre de la Semaine de formation en 2024, mais l'atelier n'a connu qu'une faible fréquentation. Il convient d'examiner la question de l'utilisation des Journées bernoises de la durabilité afin d'entrer en contact avec les gens.

La préoccupation de communiquer plus largement les projets climatiques réalisés et réussis pour inciter à les imiter est également intégrée définitivement dans la méthodologie pour organiser les événements et les ateliers.

Faire du thème Création et climat un thème transversal dans le cadre de la Maison thématique du service de la communication des Églises réformées Berne-Jura-Soleure a aussi constitué une décision importante. Cette imbrication contribue à maintenir la présence de cette thématique dans les réflexions autour de la communication.

Une planification de la communication avec des axes principaux a été définie pour 2026. Différents canaux tels que la newsletter, des publipostages, des contributions dans les médias sociaux et des rapports dans *ENSEMBLE* se renforcent les uns les autres et permettent aux paroisses de découvrir le crédit en faveur du climat et les offres de soutien et de conseil proposées par la chargée de la protection du climat.

Ce poste de chargée de la protection du climat aide les paroisses à passer de la théorie à la pratique. Un contact personnel ou un visage familier aide à faire le pas.

Le crédit en faveur du climat à charge du Fonds de développement et de soutien court jusqu'à la fin 2028, date à laquelle le poste de chargée de la protection du climat est également limité. Il est donc déjà temps pour la chargée de la protection du climat de s'atteler à la tâche d'élaborer des concepts pour la suite des opérations concernant la protection du climat.

Ce qui se profile déjà, c'est que la question ne va pas perdre de son actualité après 2028 et que les Églises en général et les Églises réformées Berne-Jura-Soleure en particulier auront toujours pour mission de sensibiliser et de soutenir des mesures dans le domaine de la protection du climat et de la justice climatique, que ce soit au niveau suisse ou international.

Le Conseil synodal